

leur faut toucher effectivement ce montant. Comme ceux de mes employés qui recevaient autrefois \$100 par mois me demandent maintenant \$125, je suis obligé d'élever le tarif de mes services, et c'est exactement ce que je fais, comme tout le monde d'ailleurs.

L'honorable M. Horner: Votre tarif n'est-il soumis à aucune réglementation?

L'honorable M. Haig: En théorie, oui. En pratique, non.

Il importe d'abord de relever l'abattement à la base pour les célibataires et les personnes mariées. En outre, une réduction générale de l'impôt sur le revenu, applicable à toutes les catégories, bénéficierait à tous. Quelle que soit leur occupation, les personnes qui reçoivent une certaine somme désirent en placer une partie dans les entreprises du pays. Aucun pays au monde n'a plus besoin de capitaux que le Canada. Nous possédons de vastes ressources naturelles qui nous assurent un champ d'action illimité. Comme les Canadiens sont énergiques, s'ils peuvent placer le fruit de leur travail dans des industries domestiques, ils éviteront toutes les difficultés qui résulteraient d'emprunts effectués à l'étranger pour cette fin. A mon avis, le barème de notre impôt sur le revenu est trop élevé pour un jeune pays comme le Canada.

J'aborde maintenant le nœud de mes observations. Il y a environ trois ans, j'ai déclaré dans cette enceinte que l'accord sur le blé intervenu avec l'Angleterre représentait le plus vilain marché qu'on ait jamais vu. S'il m'était possible aujourd'hui, sans enfreindre le Règlement d'employer des termes plus énergiques je le ferais volontiers. J'ai demandé et reçu certains renseignements du directeur du syndicat du blé du Manitoba, et du président de la Bourse des céréales de Winnipeg; j'ai aussi puisé des données à d'autres sources. J'hésite à accaparer le temps de la Chambre pour donner lecture de quelques passages d'un article que j'ai sous les yeux, mais il est essentiel pour étayer ma thèse. Je parle du rapport de la *Searle Grain Company Limited*, en date du 20 octobre 1948. Je cite:

The Western Producer, organe du Syndicat du blé de la Saskatchewan, publie, dans un récent numéro, un article de fond intitulé: "Offre et demande". Un cultivateur qui y signale que le blé qui était coté à environ \$3.30 par boisseau le 15 janvier 1948, était tombé, trente jours plus tard, à \$2.40 environ. Puis le correspondant du journal en question demande: "Est-ce que le 15 février l'offre de blé était plus grande que le 15 janvier et, dans le cas de l'affirmative, d'où provenait ce blé? Je suis certain que nous, cultivateurs, n'avons pas produit une nouvelle récolte dans l'intervalle".

Le *Western Producer* informe ce correspondant que le fléchissement prononcé des prix ne s'explique pas par le jeu de l'offre et de la demande, mais

révèle de façon flagrante comment le prix est fixé par une horde d'agiateurs et de spéculateurs mal renseignés.

Voici maintenant la réponse et je défie quiconque de la réfuter.

A coup sûr *The Western Producer* aurait pu donner à son correspondant la véritable explication du brusque fléchissement du prix du blé entre le 15 janvier et le 15 février, car à maintes reprises on l'a publiée avec forces détails en Europe, aux États-Unis et au Canada. C'est bien simple: vers la fin de janvier la nouvelle s'est soudainement répandue à travers le monde que des approvisionnements de blé beaucoup plus grands seraient bientôt disponibles; que l'Argentine et l'Australie récoltaient plus abondamment qu'elles ne s'y attendaient; que l'Europe prévoyait une récolte d'environ 450 millions de boisseaux supérieure à celle de l'année précédente; que la Birmanie avait une récolte de riz exceptionnellement forte et qu'aux États-Unis la récolte de blé d'hiver, sur une grande superficie, était en bon état. Tout cela indiquait que l'offre de blé dans le monde serait certainement beaucoup plus considérable que l'année précédente.

L'honorable M. Beaubien: Qui a fait cette déclaration?

L'honorable M. Haig: Je l'ai signalé, je citais un extrait du rapport de la *Searle Grain Company*, rédigé par M. Strange.

Pour appuyer cette déclaration, la Commission canadienne du blé a réduit les prix faits aux commerçants de l'étranger, de sorte que les agiateurs ne pouvaient spéculer à leur guise sur le prix de leur blé. Comme ils n'opéraient pas moyennant couverture, on ne pouvait donc les contraindre à écouler leurs stocks; pourtant on a dû abaisser le prix.

Je pourrais citer plusieurs articles dans ce sens; je me bornerai à signaler certains renseignements obtenus de M. McIvor. Il m'apprend qu'en 1946-1947, les provinces de l'Ouest ont produit 393 millions de boisseaux, dont 335 millions ont été livrés aux éleveurs; la production de 1947-1948, —c'est-à-dire l'avant-dernière récolte,—était de 315 millions de boisseaux, dont 243 millions ont été vendus. Je suppose que certains producteurs, comme mon honorable ami de gauche (l'honorable M. Horner), ont encore beaucoup de céréales en entrepôt. En 1948-1949 les provinces de l'Ouest ont produit 363 millions de boisseaux dont 300 millions ont été livrés aux éleveurs. Sur la récolte 1946-1947, 169 millions de boisseaux ont été expédiés en Grande-Bretagne à \$1.55 le boisseau. Comme on a expédié une partie du blé sous forme de farine, a ajouté M. McIvor, on a dû expédier neuf millions de boisseaux supplémentaires afin de suppléer au son et aux remoulages enlevés. Je pense que son explication est exacte. Les exportations aux autres pays se sont élevées à 77.8 millions de boisseaux, tandis que le marché domestique absorbait 75 millions. Je me propose de traiter seulement de la récolte 1946-1947 afin de voir où nous en sommes.